

N°13 JANVIER 2026

Le bulletin du Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues



Chères consœurs, Chers confrères,

Une année de plus s'est écoulée, marquée par de nombreux progrès grâce à nos élus nationaux et de nos institutions «

Les visites confraternelles ont permis de rencontrer des consœurs et confrères qui nous ont beaucoup apporté humainement, avec des échanges professionnels riches et constructifs. Nous avons tenté de fournir des conseils avisés et de les sensibiliser sur les évolutions de la profession.

La traçabilité a toute son importance dans la stérilisation des instruments, elle est d'autant plus essentielle quand nos compétences s'élargissent notamment avec la mise en place d'un protocole dans la prise en charge des ongles incarnés chroniques.

Il en est de même pour les DASRI, nous rappelons dans ce « Repères » certaines informations concernant nos obligations.

Je profite également de ce bulletin pour remercier tous les élus qui passent du temps pour l'étude des contrats, l'étude des cabinets secondaires, pour tenter de régler les litiges entre praticiens ou avec les patients...

Sans eux l'émulation positive de ce CROPP ne serait pas possible. Il en est de même avec les secrétaires et leur aide précieuse.

Je vous souhaite avec tous les élus une très belle année 2026 !

Marie TILLAY
Présidente

1 Editorial

2 Budget prévisionnel 2026 / Rappels / Les DASRI

4 Mouvements du Tableau



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

9 avenue de la Résistance
89000 AUXERRE
Tél: 03.86.18.92.95
contact@bourgogne-franche-comte.cropp.fr

Permanences téléphoniques

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 > 12h30 et 13h > 17h

Mercredi
9h > 12h30 et 13h > 17h

Editeur: CROPP
Bourgogne-Franche-Comté
Directrice de publication:
Marie TILLAY
Rédacteurs:
Nathalie ASDRUBAL,
Marie TILLAY
Coordination : Sylvie RASSE,
Elodie MILLIQUET-MARANDON
Tirage: 10 exemplaires
Diffusion courriel/en ligne
Dépôt légal: Janvier 2026
N° ISSN: 2645-9264

Budget prévisionnel 2026 En euros

Dotations Fonctionnements	38 600
Quotités	1 400
Dotations Salaires	80 000
Facturation ONPP - CROPP	2 500
Produits financiers et autres	
TOTAL ENCAISSEMENTS	122 500
Achats ONPP - CROPP	80
Électricité et gaz	2 780
Fournitures d'entretien et petits & équipements	200
Fournitures de bureau	600
Locations immobilières + Charges locatives	7 825
Locations diverses	1 300
Entretien et réparations	576
Maintenance Documentations et abonnements	
Indemnités élus	19 300
Personnels détachés par l'ONPP	80 000
Rémunérations intermédiaires honoraires	800
Publications	
Divers	-
Déplacements SNCF + voiture péage hôtel	5 520
Missions réceptions restaurants	1 600
Frais postaux	1 300
Téléphonie	730
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	122 611
Taxes foncières, habitation, ordures ménagères	1 060
TOTAL IMPOTS ET TAXES	1 060
Dotations aux amortissements	-
TOTAL PROVISIONS	0
Charges exceptionnelles	-
Produits exceptionnels	-
Impôts sur les sociétés	-
TOTAL EXCEPTIONNEL	0
RESULTAT	- 1 171

RAPPELS

Quelques rappels pour la maintenance de votre autoclave :

- Test de pénétration de la vapeur :
Test Bowie-Dick et test Hélix
(pour instrumentation rotative)
- Nettoyage de cuve, de joint : 1/semaine ou tous les 100 cycles
- Changement filtre bactériologique et joint *
- Maintenance par fournisseur : validation périodique

*contrôler régulièrement la jante de chambre et le joint d'étanchéité, ils doivent être en parfait état pour assurer une étanchéité parfaite

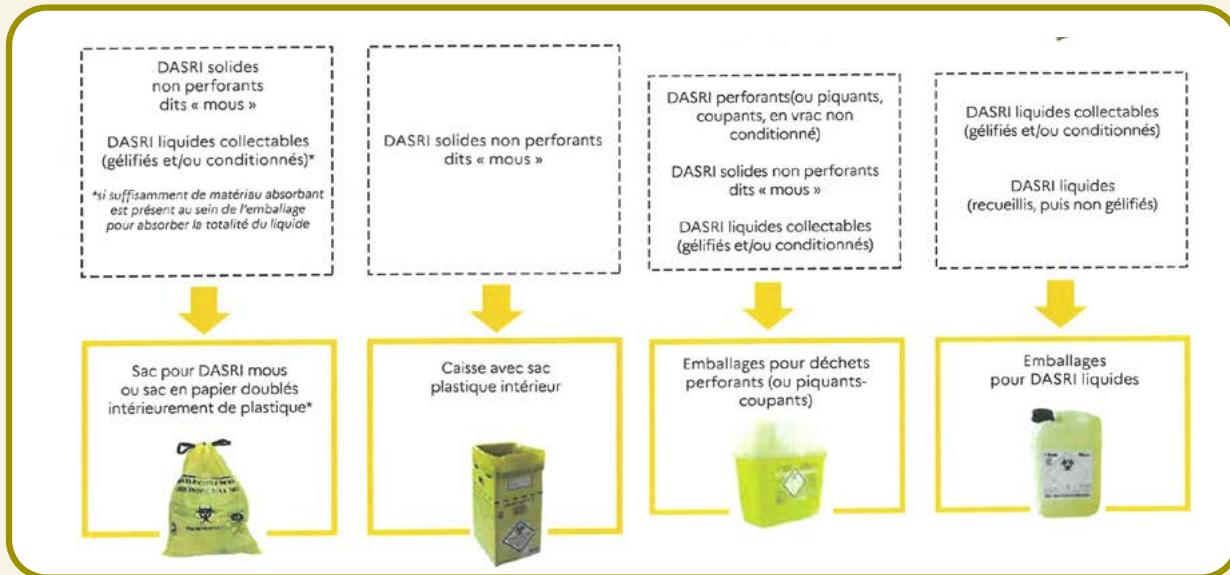
LES DASRI

Les articles R.1335-1 et R.1335-2 du Code de la santé publique précisent que « toute personne qui produit des déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés est tenue de les éliminer ». Il existe différents types de conteneurs : conteneurs rigides pour les OPCT, sacs plastiques ou boîtes cartonnées doublées pour les déchets mous. Les pédicures-podologues doivent souscrire un contrat avec un collecteur transporteur agréé ; dans la pratique, la collecte se fait tous les 3 mois et un bon de prise en charge qu'il faut conserver 3 ans est remis lors de la collecte.

> A consulter : Guide « Déchets d'activités des soins : Comment les éliminer ? » sur www.sante.gouv.fr
> <https://trackdechets.beta.gouv.fr>



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS : COMMENT LES ÉLIMINER ?



Les sacs plastiques ne sont pas agréés au titre du transport de matières dangereuses sur route et doivent impérativement être placés dans un conditionnement agréé (emballage, GRV ou grand emballage) avant leur remise au transport afin de respecter les instructions prescrites par l'ADR et par l'arrêté du 29 mai 2009.

ARBRE DÉCISIONNEL DASRI / DAE, AUTRES...



Pour tous les déchets ne présentant pas de caractère infectieux, le guide rappelle les filières de traitement existantes afin que la gestion de ces déchets soit assurée en respectant la hiérarchie des modes de traitement*. Ces évolutions en matière de tri permettront notamment de favoriser **le recyclage des fractions de déchets pouvant être réutilisées** (papier/carton, métal, plastique, verre, huile...).

* La hiérarchie des modes de traitement consiste à privilégier dans l'ordre :
 a) la préparation en vue de la réutilisation, b) le recyclage,
 c) tout autre valorisation, notamment la valorisation énergétique, d) l'élimination

MOUVEMENTS DU TABLEAU du 13/06/2025 au 13/11/2025

Inscriptions

Nom	Prénom	Dép.
BOCK	EMMA	70
CAILLE	FLORIAN	70
CHABOD	MARGOT	25
CHAPUIS	AXELLE	89
DUMIELLE	FRANCK	89
GOSSOT	ALBAN	21
LAMBERT-DAVID	JULIE	21
MAJOREL	AXELLE	21
MASSON MARTIN	MARGAUX	21
MAUFFREY	GWENDAL	89
SAULET	AUBELINE	89
VAILLANT	EMILIE	58

Transferts du CROPP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE vers un autre CROPP

Nom	Prénom	Dép.	vers Région
BRIAND	LAURINE		NOUVELLE AQUITAINE
BUCHERT	HUGO	21	IDF
DUFRECHE	AURORE	25	CENTRE VAL DE LOIRE
GROSJEAN	ISALINE	25	PACA CORSE
LARBRE	FLORIAN		NOUVELLE AQUITAINE
PREVOST	ALBANE	21	PAYS DE LA LOIRE

Transferts d'un autre CROPP vers le CROPP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Nom	Prénom	Dép.	depuis Région
DE SOUZA	BILLY	39	ILE DE FRANCE
GUILLAUME	ADELINE	25	PACA CORSE
IBRAHIMI	NASSIMA	21	GRAND EST
PIANET	AUGUSTIN	25	ILE DE FRANCE
RAMOS	MARIE	58	ILE DE FRANCE

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Dép.
DOULAT	MARIE-ALIX	25
HAAS	MURIEL	25
PETIT	EMILIE	25